Chronique

L'ancien combattant dans la politique

Il existe à l'égard de l'ancien combattant un certain nombre de préjugés légitimement favorables, mais qui, le plus souvent, reposent sur des sentiments plutôt que sur des faits. Quand on attend de lui ce qu'il ne peut pas donner, on néglige les distinctions élémentaires qu'inspire à l'esprit une observation un peu attentive. Sous le vocable « ancien combattant » on a pris l'habitude de comprendre les hommes les plus dissemblables, les psychologies les plus opposées. La définition de cette mentalité particulière à ceux qui ont connu la guerre, défié la mort, vécu dans le contact immédiat ou incessant du danger, n'est pas encore faite. Elle ne le sera sans doute pas de sitôt, parce que rien n'apparaît plus variable que les réactions internes et à retardement de celui qui a combattu. L'obscur travail de synthèse qui s'est opéré, après la guerre, dans son être intime et qui a orienté son avenir n'a échappé à aucune des influences naturelles ou intellectuelles auxquelles se plie l'homme civilisé. Le tempérament, l'âge, la tradition, la formation, le parti même ont fait dévier, chacun à leur profit, les impressions morales déclenchées par une même cause.

« Autant de têtes, autant de sentiments », dit le proverbe. C'est plus juste encore quand il s'agit de sensations reçues au péril de la vie. Les mêmes chocs émotifs ne provoquent pas chez ceux qui les reçoivent des effets identiques. A plus forte raison quand le choc a duré quatre ans. Certes, la guerre a marqué tout le monde, mais pas de la même empreinte. L'âge surtout, ou, si l'on préfère, la génération, a peu à peu séparé les combattants par les évolutions successives auxquelles l'homme est soumis entre la naissance et la mort. Celui qui fut jeté à vingt ans sous les obus n'a pas connu les mêmes réflexes que celui qui apportait dans les tranchées le souvenir encore tout chaud du foyer qu'il avait fondé, ou de la réalisation brusquement interrompue de ses ambitions. Nulle part ailleurs que dans la politique, ces différences ou, si l'on préfère, ces contrastes, n'apparaissent avec autant de force.

Nous ne parlons pas de l'ancien combattant militant des groupements divers, qui ont cimenté leur union par des revendications d'un ordre plus utilitaire que moral. Il s'agit du vétéran, de l'individu, du citoyen qui est membre d'un parti, qui en accepte la discipline, la doctrine, la mystique. En fait, ce vétéran a eu plus de part à la vie publique du pays que les groupements, condamnés à la paralysie dans l'action politique par la diversité de leurs clientèles et la nécessité d'assurer rigoureusement la défense de leurs intérêts matériels. C'est donc lui qui nous intéresse. A-t-il réussi? Et pourquoi, malgré le préjugé faborable, est-il parfois si vivement discuté ?

Il y a, en politique comme ailleurs, au moins deux catégories d'anciens combattants. Il y a ceux qui avaient éprouvé la vie et subi son expérience avant d'aller au-devant de la mort. Et il y a ceux qui sont passés sans transition de l'Université aux tranchées et des tranchées au pouvoir. C'est pour cette jeunesse brillante et glorieuse surtout que la politique, d'ordinaire si décevante, s'est faite accueillante et facile. A l'âge où dans la paix on mûrit son jugement et sa raison, où l'on adapte la théorie aux faits et les doctrines aux actes, ils avaient acquis des vertus qui n'ont de prix que dans les combats. L'expérience de la guerre ce n'est pas l'expérience. C'en est parfois le contraire. Et pourtant c'est à leur brillant passé de soldat plus qu'aux qualités certaines de leur esprit que beaucoup de politiciens de quarante ans ou moins ont dû leur prodigieux avancement. Les plus marquants se sont fait une place avec un entrain et une assurance qui n'excluaient pas, çà et là, quelque légèreté. Il leur manquait d'avoir dépouillé dans une maturité pacifique le léger duvet de l'Ecole et des formules toutes faites. S'ils apportaient le zèle de ce qui est neuf, le goût de l'entreprise, l'ambition de vastes projets, ils n'avaient pas, en règle générale, ces qualités patiemment acquises à la faveur de l'âge qui donnent aux dons naturels tout leur efficace.

Mais leur beau passé de combattants inclinait l'opinion à l'indulgence. La France, parce qu'elle n'aime pas la guerre, a la mystique de l'héroïsme. Elle ne leur tint pas rigueur de leurs fautes de jeunesse et leur garda obstinément sa confiance jusqu'aux jours récents et tragiques où certains parmi les plus représentatifs donnèrent le douloureux spectacle que l'on sait. L'expérience du 6 février a montré, hélas ! qu'il ne suffit pas d'avoir le goût des responsabilités pour être en mesure de les assumer avec fruit. Il y faut aussi de la maturité, du jugement et surtout cette connaissance des hommes et des foules qui ne s'acquiert, quand elle n'est pas un don inné infiniment rare, que par un long contact avec les réalités, et que l'exercice d'un commandement militaire, dans le coude à coude de la bataille, ne suffit assurément pas à donner, sauf peut-être aux plus hauts échelons ou dans les colonies. Et pourtant, ceux-là, ne symbolisaient-ils pas excellemment à beaucoup d'égards cette génération du feu que l'opinion attend à l'œuvre depuis dix-sept ans ?

La parade du 8 juillet, imaginée elle aussi par un ancien combattant, M. Déat, vint, par là-dessus, recueillir le dernier souffle des vaincus. Le plus audacieux des théoriciens en même temps que le plus candide des révolutionnaires avait oublié de son séjour aux tranchées que l'heure H ne s'annonce pas, par la voix des crieurs publics, un mois avant, mais se communique dans le secret quelques heures avant l'assaut. M. Déat est un homme heureux. La guerre l'avait privé d'une expérience utile, mais en échange elle lui a donné les moyens de résister à tout, même à l'ironie et à la leçon des faits. Jamais il n'a tant écrit que depuis qu'il s'est révélé aussi malheureux dans ses prophéties qu'il avait été imprudent dans ses propos.

Une fois de plus en était-ce donc fait des combattants dans la politique? De toutes parts, ils restituaient leurs houlettes aux vieux bergers. M. Mistler lui-même, dans ses articles, ne semble pas regretter que l'âge ait repris sur ceux de sa génération des avantages aussi marqués. Est-ce le commencement de la sagesse, ou une position confortable d'attente? Qui nous le dira?

Tous les combattants cependant ne sont pas venus se briser sur les écueils de la politique. Ce n'est sans doute pas un hasard si ces bons navigateurs sont précisément ces hommes dont nous disions tout à l'heure qu'ils avaient déjà subi l'empreinte de la vie avant que d'aller affronter la mort dans les combats. Bornons-nous à évoquer trois noms : Maginot, Tardieu, Champetier de Ribes. Ces hommes et leurs pareils ont eu évidemment moins de peine à se réadapter à une forme d'existence qu'ils avaient déjà vécue et à des devoirs auxquels ils étaient préparés par un long apprentissage. Et cela déjà les distingue de leurs cadets. Avaient-ils moins qu'eux l'esprit ancien combattant? Non! sans doute. Mais leurs souvenirs de guerre avaient été précédés par d'autres qui se sont retrouvés dans leur cadre et ont repris leur influence au contact des réalités qu'ils avaient connues jadis. Il est probable qu'il n'y aurait pas eu sous leur règne de 6 février, et cette constatation déjà souligne des différences capitales entre eux et leurs cadets. Faut-il désespérer de ceux-ci? Non certes, car leurs possibilités sont aussi certaines que leurs défauts ont été éclatants. Outre que leur passé de combattant commande toujours la même estime, la génération qu'ils représentent a été trop rudement décimée par la guerre pour qu'on puisse jeter un ostracisme définitif sur aucun des survivants.

GEORGES SUAREZ.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier après-midi, M. Olgerds Groswalds qui lui a remis les lettres l'accréditant à nouveau en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Lettonie à Paris.

M. Albert Lebrun a reçu également, dans le courant de l'après-midi, le ministre de France à Vienne, le général Niessel, président de l'Union des sous-officiers de réserve, et M. Bénazet, sénateur, président du conseil général de l'Indre.

Une déclaration de M. Herriot

M. Edouard Herriot, qui s'était rendu à Lyon, après le congrès de Nantes, a fait hier la déclaration suivante :

Le parti radical et radical socialiste a tenu un congrès très noble et a fait preuve d'une grande sagesse.

Si j'ai quelque crédit, je demande à tous les partis de faire à l'idée de trêve les mêmes concessions que nous, parce que je suis bien sûr que c'est l'intérêt de la France dans les circonstances intérieures et extérieures si difficiles auxquelles nous avons à faire face.

Le 1er novembre à l'Arc de Triomphe

Le jeudi 1er novembre, à 18 h. 30, la Flamme sera ravivée sous l'Arc de Triomphe par M. Augustin Beaud, président du conseil général de la Seine, en présence de M. Georges Contenot, président du Conseil municipal de Paris et des membres des bureaux des deux assemblées.

Au même moment — comme il est fait chaque année à pareille date depuis le 1er novembre 1923 — deux pupilles de la nation procéderont à l'allumage de deux torchères, conformément à la délibération adoptée par le Conseil municipal, sur la proposition de M. Augustin Beaud, au cours de la séance du 16 juillet 1923.

L'article premier de cette délibération était ainsi conçu :

« A perpétuité, pendant la nuit de Toussaint, veille de la fête des morts, la ville de Paris, répondant au sentiment de piété nationale à l'égard du plus grand de tous les morts, allumera et entretiendra deux torchères sous l'Arc de Triomphe, devant la tombe du Soldat inconnu. »

L'allumage de la Flamme éternelle a eu lieu à la date du 11 novembre 1923.

Le vote des femmes et la réforme de l'Etat

La double question de la réforme de l'Etat et du vote des femmes a été débattue, hier soir, salle Wagram, au cours d'une réunion organisée par l'Union nationale pour le vote des femmes, que préside la duchesse de la Rochefoucauld, et par l'Union nationale des anciens combattants dont le président est M. Georges Lebecq. On sait en effet que, le 25 mars dernier, la confédération nationale des anciens combattants s'est prononcée en faveur du droit de vote politique des femmes.

Après une allocution de M. Lebecq, la duchesse de la Rochefoucauld a parlé des réformes désirées par son groupement : restauration de l'autorité de l'Etat ; solidité des ministères et compétence des ministres ; indépendance des pouvoirs judiciaires, admission des femmes à la magistrature ; mesures contre la diffamation et la corruption électorales ; opposition à l'école unique ; droit des femmes au travail ; application des lois de protection.

Me Marie-Thérèse Moreau, avocat à la cour, a développé les raisons pour lesquelles les femmes devaient accéder aux carrières politiques ; puis M. Scapini, député de Paris, a parlé de la gravité de l'heure et fait appel aux femmes de France « seules capables de sauver un pays que ses passions politiques et les difficultés économiques exposent à des périls mortels ».

L'assemblée a voté un ordre du jour en faveur du vote des femmes, qui sera adressé à M. Doumergue.

Adresses à M. Doumergue

D'autres adresses en faveur du vote des femmes ont été envoyées au président du conseil par les déléguées de l'Union nationale pour le vote des femmes représentant les neuf arrondissements de la Moselle et réunies à Metz sous la présidence de M. Guy de Wendel, sénateur, président du conseil général ; et par les sections de la Sarthe et de Marseille de l'Union nationale pour le vote des femmes.

Les étrangers en France

Réunie en assemblée générale, la section de Rouen de l'U. N. C. a émis un vœu disant notamment :

Considérant, ainsi que l'a souligné M. Herriot, maire de Lyon, au conseil général du Rhône, que nombre d'étrangers travaillent alors que des Français sont réduits au chômage, la section de l'U. N. C. de Rouen émet le vœu que les étrangers coupables d'infraction ou dont la conduite et la moralité auront donné lieu à des remarques défavorables soient expulsés immédiatement du territoire français et que les élus, représentant des citoyens français, veuillent bien ne pas intervenir pour faire rapporter des arrêtés d'expulsion, comme cela se produit fort souvent.

Manifestation socialo-communiste à Avignon

Sous le titre « Une réponse à M. Doumergue », des affiches du parti socialiste S.F.I.O., en coordination avec le parti communiste, avaient annoncé une grande manifestation d'unité d'action à Avignon. Cette manifestation a eu lieu sous forme de meeting dans une grande salle de fête, en présence d'orateurs qualifiés des partis socialiste et communiste, parmi lesquels MM. Louis Gros, député, maire d'Avignon ; Baylet, député socialiste de l'Hérault ; Bonnaud, conseiller général socialiste de Pertuis ; Charpier, conseiller général communiste de Bollène ; Arnal, du rayon communiste ; Gitton, du parti communiste de Paris.

Le parti radical socialiste de l'arrondissement d'Avignon avait voté la veille un ordre du jour spécifiant qu'il ne participerait pas à cette manifestation.

Après avoir adopté un ordre du jour contre le gouvernement Doumergue, les manifestants socialistes et communistes se sont formés en cortège, drapeaux rouges déployés, malgré l'interdiction du préfet, et se sont dirigés vers l'hôtel de ville, sans que la gendarmerie, dont l'effectif était nettement insuffisant pour faire respecter l'ordre dans la rue, ait pu les en empêcher.

Devant l'hôtel de ville, le cortège qui avait été l'objet d'une contre-manifestation suivie de quelques bagarres, s'est dispersé, à la demande de M. Louis Gros.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

M. Gaston Doumergue sait ce qu'il veut, et son projet de réforme constitutionnelle est arrêté, estime-t-on dans plusieurs journaux, ce matin.

Ainsi en juge M. Léon Bailby dans le *Jour* :

Il — le président du conseil — va à Versailles avec un programme mûrement approfondi. Qui l'approuve le suive. Une catastrophe? Elle serait grave, surtout si elle allait jusqu'à une demande de dissolution adressée cette fois par le président du conseil au Sénat qui devrait prendre la responsabilité d'un refus difficile.

On a le devoir d'admettre une éventualité plus grave encore. Si M. Doumergue, placé devant un refus de ses collègues de l'approuver, priait M. Lebrun de s'adresser, selon les rites, à la haute Assemblée pour obtenir la dissolution, le Sénat, par son refus, oserait-il prendre la responsabilité d'une double crise, celle du ministère, celle aussi de la présidence de la République?

Les congressistes de Nantes ont fort adroitement manœuvré, pour leur compte, quand ils ont repassé à M. Herriot leurs cartouches de dynamite. Mais la crise n'est pas écartée.

De même, M. Henri de Kérillis (*Echo de Paris*) :

Certes, M. Gaston Doumergue n'est pas l'homme de l'intransigeance. Mais il a longuement réfléchi sur les propositions qu'il apporte aujourd'hui au pays, il s'est inspiré des expériences heureuses de l'étranger, il sait ce qu'il veut, et il ne cédera pas. Le temps des compromis et des demi-mesures est passé. Le régime a besoin de changement dans le mécanisme constitutionnel, mais il a bien plus besoin encore d'un changement dans les mœurs et dans les méthodes. La pire déception que pourrait connaître le pays serait de voir le gouvernement faire piteusement le chemin de Versailles en jetant du lest à chaque tournant, de telle manière qu'en fin de compte la montagne n'accouche que d'une souris.

M. Lucien Romier (*Figaro*), s'il estime nécessaire l'exercice du droit de dissolution, se prononce contre le referendum :

Le referendum peut être excellent en certaines circonstances. Mais il ne résout aucun des cas que nous venons de mentionner, puisqu'il s'applique uniquement à un projet isolé.

D'autre part, il présente, pour le régime parlementaire, des risques bien plus grands que le droit de dissolution. Supposons qu'un gouvernement, en conflit avec la Chambre, obtienne, une ou deux fois, l'approbation populaire par le referendum. Il se trouvera, en fait, « plébiscité » contre le Parlement, invulnérable, s'il veut, aux votes de défiance de ce dernier...

L'intérêt du régime est donc, évidemment, de restaurer la soupape du droit de dissolution. Reste à savoir si, dans la confusion présente des idées, des passions et des convoitises, le régime a encore une notion générale de ses propres sauvegardes.

Tandis qu'au contraire, M. Emile Roche, dans la *République*, prône les bienfaits du referendum en ces termes :

Par le referendum, le peuple aurait au cours d'une législature d'autres moyens de s'exprimer que l'émeute de la rue ou la menace de l'émeute. Et l'on verra ce que le vrai peuple pense.

Imaginez que, sur les grands problèmes : politique du chômage, du blé, protection du régime contre les ligues, le suffrage universel ait eu, au cours de ces derniers mois, l'occasion de se prononcer.

L'audace turbulente des « ligues et fronts » n'aurait-elle pas été arrêtée, l'inaction du gouvernement secouée et sa volonté redressée devant l'affirmation énergique et claire de la volonté populaire ?

Les radicaux passent à la concentration, ricane M. Léon Blum (le *Populaire*) :

La perspective que le congrès de Nantes nous ouvre, dans l'hypothèse où la formation parlementaire qui détient aujourd'hui le pouvoir serait dissoute, n'est donc pas une politique de défense et de contre-offensive déterminée contre le bloc conservateur et réactionnaire. C'est tout bonnement de passage du bloc national à une « large » concentration.

Le congrès de Nantes, avant la brusque chute de température qui l'a marqué, avait laissé supposer autre chose.

Il faut réduire la mortalité des enfants de moins de dix ans, affirme dans le *Matin* M. Henry-Paté :

Parmi les questions qui demandent une solution immédiate, il en est une qu'il est bon de rappeler aujourd'hui encore, afin de supprimer la typhoïde, la dysenterie et la fièvre ondulante, ou toute autre maladie d'origine hydrique. La bonne qualité de l'eau permet tout cela, et chacun connaît, après dix années d'application dans les quatre continents de l'hémisphère Nord, l'efficacité de la verdunisation, qui répond à toutes les préoccupations que je viens d'exposer.

Ce qu'on ne sait pas encore, c'est son extraordinaire action sur la diminution de la mortalité générale.

Pour se rendre compte de l'énorme influence qu'exerce la verdunisation sur la santé de la France et la préservation de ses enfants, chose essentielle pour la conservation d'une race vigoureuse, il est indispensable d'étudier son effet sur de très grandes agglomérations. Il a, par conséquent, fallu attendre des années pour éviter toute conclusion hâtive et pouvant être due à un incident momentané.

L'étude des statistiques de la ville de Paris avant et après la verdunisation des eaux brutes de rivière, très dangereusement polluées, distribuées pour la voirie, en quantité à peu près égale à celle des eaux potables, révèle d'impressionnants résultats. Ils sont absolument confirmés par l'étude des statistiques analogues de la ville de Lyon.

L'hebdomadaire *Marianne*, paru ce matin, publie, sous le titre « Un document sensationnel », les lignes suivantes que nous reproduisons à titre d'information :

On se rappelle le rôle de Georges Hainnaux dit « Jo-la-Terreur » ou « Jo-les-Cheveux-Blancs » dans l'affaire Stavisky. C'est lui qui remit aux juges le 1er mars dernier en présence de Bonny le talonnier qu'il tenait de Romagnino.

On se rappelle qu'il fut un moment supçonné d'avoir participé au meurtre du conseiller Prince.

Sans pouvoir vérifier nous-mêmes l'exactitude de l'accusation que porte Georges Hainnaux, il nous a semblé nécessaire et urgent de la soumettre au public, à la justice et à la commission d'enquête.

« le 27 octobre 1934.

» Monsieur Emmanuel Berl, directeur de *Marianne*, 5, rue Sébastien-Bottin, Paris.

» Monsieur le directeur,

» Je tiens, puisque la commission Stavisky reprend ses travaux, à vous déclarer, sur mon honneur auquel je n'ai jamais failli si même j'ai failli aux prescriptions de la loi, que Gilbert Romagnino m'avait remis plus de cinquante talonniers de chèques. Ces cinquante talonniers, je les avait remis à M. Ordenneau et au procureur Gomien, devant l'inspecteur Bonny, au domicile de ce dernier, 263, boulevard Péreire, à la date du 1er mars 1934. J'ai signé, de dix heures du soir jusqu'à sept heures du matin, tous les scellés qui furent apposés sur ces talonniers (cinquante à soixante).

» Lorsque j'ai passé devant la commission d'enquête, au mois de juillet dernier, sur une question de M. Guernut, président de la commission, qui me demanda combien j'avais remis de talons de chèques à la justice, je lui répondis : « Cinquante à soixante ». C'est la vérité. M. Guernut s'exclama à ce moment : « Nous n'en avons plus que seize en notre possession! »

» Qu'a-t-on fait des talonniers qui manquent?

» Je ne puis m'empêcher de rapprocher cette disparition du fait que Mme Stavisky devient, en prison, de plus en plus malade, de plus en plus mystérieusement malade sans pouvoir être sérieusement interrogée.

» Disparaîtra-t-elle de la même façon et dans les mêmes conditions que mes talonniers?

» Je vous prie de croire, monsieur le directeur, à mes sentiments les plus distingués.

» GEORGES HAINNAUX. »

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Le président, au début de la séance, fait part à ses collègues du décès du R. P. Berloty, directeur de l'observatoire de Ksara (Syrie), correspondant de l'Académie depuis 1924.

Les réflexes conditionnés. — M. Lapicque communique une note de M. Sivadjian, qui a étudié l'action des substances antipyrétiques sur les réflexes conditionnés. Il a constaté que ces substances abolissent, en général, les réflexes en question. Certaines substances, au contraire, les exagèrent et la mescaline, notamment, donne lieu chez l'animal à des phénomènes se rapprochant beaucoup des hallucinations qu'elle provoque chez l'homme.

La lumière du ciel nocturne. — On sait que la lumière du ciel donne lieu à un spectre très complexe où se trouvent les raies d'émission de l'azote, de l'oxygène, de la vapeur d'eau. Dans une note transmise par M. Fabry, M. Cabannes examine le mécanisme par lequel cette émission peut se produire; il l'explique par la production d'états particuliers des atomes d'azote et d'oxygène sous l'influence du choc par les électrons venant du soleil selon la théorie de M. Danvillier.

Autres communications. — M. Caullery présente une note de M. J. Pochon sur le rôle d'une bactérie cellulolytique de la panse des ruminants dans la transformation de la cellulose en glucose.

Présentation d'ouvrages. — M. Marchal offre à l'Académie une brochure dont il est l'auteur et qui traite des pucerons (aphides) de l'orme et de leurs migrations. — M. d'Ocagne offre un discours qu'il a fait sur les anciens élèves de l'école des ponts et chaussées devenus membres de l'Institut.

A l'École des Roches

L'Ecole des Roches a présenté aux sessions de juillet et d'octobre des baccalauréats tous les élèves des classes d'examen. Sur 52 candidats, 46 ont été reçus, dont 16 avec mention. La proportion des reçus est 88,4 0/0.

Les Salons de 1934

LE SALON D'AUTOMNE

LA PEINTURE

LES PIÈCES DE CHOIX

Les grands efforts sont très rares dans ce Salon, parce que la peinture ne se vend guère en temps de crise, la grande peinture surtout. Pour s'y livrer, il faut se désintéresser de toute préoccupation matérielle. Or, l'Etat n'achète plus les grandes toiles, et les amateurs, même riches, s'abstiennent de toute commande. Le grand panneau de Souverbie a été peint pour un hôtel particulier. Chance heureuse, mais unique. On comprend donc aisément que les peintres n'aient pas la tentation de se livrer à un travail de longue haleine qui ne sera pas rétribué. Mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle les jeunes se détournent de la grande peinture. Ils n'en ont pas le goût, parce que ceux qui seraient le mieux armés pour s'y essayer doutent encore d'eux-mêmes. Ils savent que le cubisme a vécu, que l'impressionnisme est mort, que le futurisme n'était qu'une plaisanterie, que le surréalisme a déjà rejoint les vieilles lunes et qu'un classique nouveau est en voie de formation. De quelle nature sera ce classique moderne? Ils ne sont pas fixés à ce propos, et ils entendent ne risquer l'aventure que le jour où quelqu'un d'entre eux, plus hardi, aura rencontré le succès au bout de sa tentative. En attendant, ils se recueillent, et, convaincus que, désormais, il faudra savoir son métier avant de barbouiller une grande toile, ils se font la main dans les petites.

On ne saurait que les louer de cette décision. Le temps des pochades et de l'improvisation plus ou moins savoureuse est passé, celui du tableau conduit sans hésitation jusqu'au bout est revenu. Aussi ce Salon fourmille-t-il de bonnes œuvres dont la justesse d'impression n'est pas l'effet du hasard, dont le métier a été surveillé, dont le dessin est correct, et où se décèle, en même temps qu'un œil fin, une sensibilité pleine de charme. Les motifs en sont empruntés de préférence au paysage, à la fleur, à la nature morte et à l'intimité. Dans tous ces genres, les morceaux de choix, signés de noms inconnus, ne sont pas rares. A plus forte raison, les artistes connus se sont-ils inquiétés de faire honneur à leur réputation. Nous avons vu le cas qu'il faut faire de *l'Heure du thé*, de Bonnard. Une autorité au moins égale s'attache aux deux vues de Bruxelles de Dufrénoy. Les architectures solides et redondantes de la Renaissance flamande inspirent d'autant mieux cet artiste qu'il met à leur service toutes les ressources du dessin le plus ferme et des matières les plus généreuses. Il leur oppose dans son aspect de la *Grand'place* un ciel vaporeux et léger qui les rend plus humaines et plus belles. On n'a jamais exprimé, on n'exprimera jamais mieux les vieilles pierres et les atmosphères ouatées de ce noble pays qui nous est si proche par le cœur.

Le petit portrait de femme d'Urbain est d'une grâce de sentiment et de couleur enchanteresses. Le panneau de fleurs de Valtat, aux tons harmonieusement éclatants, est le plus riche et le mieux composé des décors. Décor aussi, et d'une composition non moins heureuse, avec un sentiment d'une sérénité pénétrante, l'effet de soir où Flandrin a représenté la vallée qui se déroule au pied d'une montagne dauphinoise. Guérin, dans deux charmantes petites toiles pleines d'esprit et de justesse, a saisi sur le vif des physionomies du Paris populaire, mais il ne s'est pas douté qu'en les enfermant dans des cadres du vert le plus acide, il les dépouillait d'une forte partie de leur charme. Deshayes a noyé dans un effet d'atmosphère d'une séduction discrète les éléments de ses deux natures mortes. Adrienne Jouclard, dans sa scène de *Vendanges* et dans son *Troupeau de porcs*, a traduit avec son habituelle justesse le mouvement et la vie, mais elle y a joint des qualités de fraîcheur et des transparences d'atmosphère qui en ont doublé le mérite. Seyssaud est plus beau peintre que jamais dans sa nature morte et dans son *Sainfoin en fleur*. Lacoste a un *Port de Bordeaux* d'une méticuleuse précision et d'un accent subtil dans son effet de ciel et d'eau. Le *Paysage de neige*, d'Asselin, est noté dans le goût de couleur le plus rare, et sa *Fillette au jardin* est de la sensibilité la plus tendre.

Ce qui frappe le plus dans ces toiles n'est pas la perfection d'une technique où la conscience et le savoir se le disputent; c'est surtout une recherche de la distinction dans l'arrangement et la présentation des motifs qui avait totalement disparu, depuis le début de ce siècle, des préoccupations de nos artistes. On ne jurait plus que par le volume des formes, on l'accusait avec une lourdeur qui tournait trop souvent à la déformation. Inutile d'ajouter que les harmonies de couleur s'en ressentaient. La palette de ces néophytes était chargée de tons lugubres et de notes sourdes qu'une caste spéciale de marchands s'ingéniait à présenter aux amateurs novices comme le fin du fin. La crise a redressé l'échelle des valeurs, balayé ce pédantisme à rebours et rétabli le bon sens de la race dans ses droits. Les deux genres qui avaient le plus souffert de cette aberration, la nature morte et le nu, sont entrés en convalescence. Le goût des compositions ingénieuses et des effets de couleur et de lumière distribués avec intelligence a reparu. On a compris que le scrupule dans l'étude d'une forme, un scrupule d'où tout artifice serait exclu, pouvait suffire à en faire un morceau de nu palpitant, et Conrad Kickert, en peignant une figure de femme avec la conscience d'un primitif, a réalisé un morceau dont l'équivalent ne s'est rencontré depuis longtemps dans aucun de nos Salons. De même dans la nature morte où les délicats seront ravis de trouver dans les deux toiles de Manguin des réalisations qui confinent au chef-d'œuvre.

Passons des « plus de cinquante ans » à la génération qui les a suivis et qui les sépare des tout jeunes. Nous y trouverons des satisfactions du même ordre. La nature morte d'Antoinette Destrem est traitée avec autant de solidité que de sensibilité, dans une note finement vaporeuse. Les fleurs de Stival sont présentées avec une savante et précieuse largeur, et celles de Mme Pélisson-Mallet avec une légèreté, une fraîcheur qui sont la nature même. L'*Eventail noir*, de Suzanne Lalique, est une perle. Les *Langoustes* de Gritchenko, sont d'une observation si aiguë qu'elle confond; elles sont peintes avec un emportement et une fougue non moins déconcertants. La nature morte aux légumes et aux fruits, de Demeurisse, est de l'effet décoratif le plus sûr et le plus séduisant. Le coin de table où Perrichon a groupé, dans une toile exiguë, quelques ustensiles de cuisine en grès vernissé, ferait la joie des plus difficiles. Le *Lièvre mort*, de Bersier, plairait aux plus fines bouches. L'*Atelier du sculpteur*, de Marchand, est une étude d'intimité savoureuse. Les *Roses*, d'Edelmann, sont d'un charme délicat, mais peut-être la palme revient-elle, dans cet effort unanime vers la distinction, au Japonais Harada, dont l'*Hortensia*, planté dans un vase bleu et blanc, est une trouvaille de noblesse et de grâce.

Le portrait, dans cette génération intermédiaire, est autrement en honneur que dans la génération précédente où Guérin, à peu près seul, a fait ses preuves. Le respect de la vérité et de la vie qu'il y a témoigné n'a pas toujours été observé par Van Dongen. Il y revient avec une tête de jeune femme empreinte d'un joli sentiment. Cette justice rendue à un homme dont le talent a trop sacrifié à des modes malsaines, revenons aux « moins de cinquante ans ». Le morceau qui domine leur groupe par le nerveux de son accent, par la sévérité et la sûreté de son dessin, par la recherche du caractère, est un portrait en pied de jeune femme exécuté dans le plein air. L'artiste s'est préoccupé de la ressemblance avec une décision et une âpreté que n'ont jamais connues même les plus consciencieux de nos portraitistes mondains. Toutes les particularités d'une physionomie originale entre toutes et singulièrement expressive ont été relevées sans tricherie par le peintre dans un de ces effets de lumière éclatants qui disent tout et à qui le détail le plus mince n'échappe pas. Cette intransigeante sincérité trouvera sa récompense dans l'estime que les plus difficiles accorderont à ce morceau magistral. Je redirai à son propos ce que j'ai dit de la toile de Souverbie. Le morceau fera époque dans l'histoire de la peinture française.

Le mérite exceptionnel que je lui trouve ne me rend pas injuste pour toute une série d'autres toiles de moindres dimensions où s'affirment les mêmes qualités révélatrices de l'accent personnel des modèles. Le petit portrait d'homme de Girieud n'est pas seulement étourdissant de conscience : il est peint avec une sobriété qui le rend d'autant plus attachant. L'effigie masculine de William Malherbe n'est ni moins expressive ni moins serrée dans l'exécution. Le portrait de jeune femme, de Sabbagh, fait penser, par le voluptueux du sentiment, à Ricard, et ce n'est pas un mince éloge. Je n'ai jamais rencontré le peintre belge James Ensor, dont l'ardente physionomie a tenté le pinceau de Jules Joëts, mais je gagerais volontiers que l'expression et les traits de l'homme assis devant son chevalet et fixant son regard sur une toile qu'il est en train de peindre, sont de l'exactitude la plus stricte. L'œuvre est d'ailleurs adroitement composée, dans un effet gris bleuté qui n'est pas dénué d'agrément, bien que sans charme. Le *Portrait d'écolier*, de Le Breton, est de la meilleure veine d'un artiste qui voit large, tout en restant opiniâtrément attaché à l'étude du vrai. Charles Blanc a deux effigies, dont la sienne, qui ne valent ni son portrait d'homme de 1933, ni celui de notre confrère Vauxcelles, vu au Salon de 1932, et si âpre dans la recherche de la physionomie. Son effigie féminine, traitée dans un gamme de notes beiges un peu fades, m'a paru plutôt molle. Son portrait par lui-même est exactement le contraire. Il y a voulu trop d'accents, et des accents furieusement accusés par une facture au couteau dont les reliefs brutaux irritent l'œil. L'*Enfant au chat*, de Bersier, dont l'œil est insensible à la couleur, mais qui a su se faire une formule personnelle, encore qu'un peu triste, est un morceau très bien venu, et le *Mandoliniste*, de Cheval, est une effigie solidement étudiée, pleine d'accent et très grassement peinte.

Le paysage est le genre préféré des « moins de cinquante ans ». Qu'ils l'animent de figures ou qu'ils l'interprètent pour lui-même en se contentant de noter la variété de ses jeux de lumière, la diversité et l'intensité de ses effets, ils le traitent toujours avec sincérité, ils le traduisent fidèlement, ils en expriment aussi exactement qu'ils le peuvent les traits permanents. Ils avaient naguère encore une tendance à l'enlaidir en appuyant sur ses accents les plus durs. Ils y ont renoncé, mais non pour l'embellir et pour l'enjoliver. Dépourvues de

FEUILLETON DU Temps
DU 31 OCTOBRE 1934

LA MUSIQUE

A l'Opéra : reprise de « Sigurd », opéra en quatre actes, poème d'Alfred Blau et de Camille du Locle, musique d'Ernest Reyner ; représentation de « Siegfried », drame lyrique en trois actes de Richard Wagner.

Au Club du Palais-Royal; le théâtre d'ombres de M. Robert Baze: « Siegfried », pantomime parodique en trois tableaux d'après Richard Wagner.

Au Trianon-Lyrique : reprise de « Véronique », opéra-comique en trois actes de Duval et Vanloo, musique d'André Messager.

Les mêmes légendes primitives ne cessent d'assiéger l'esprit humain. Elles ne font que se transformer au gré des poètes chargés de les redire à des époques successives.

En nous offrant dans la même semaine les représentations de *Sigurd* et de *Siegfried*, le directeur de l'Opéra nous a engagés, une fois encore, à mesurer les différences qui séparent les deux versions lyriques faites par Wagner et Reyer des anciennes *Eddas* scandinaves. La comparaison est, vous n'en doutez pas, loin d'être à l'avantage d'Ernest Reyer. On se demande avec surprise pourquoi le maître français, dont l'esprit était prompt, et qui comprenait toute la portée du génie wagnérien, avait cru devoir s'attaquer au même sujet que le maître allemand. L'intrigue développée par Reyer et ses collaborateurs dans *Sigurd* se retrouve entièrement dans le troisième acte de *Siegfried* et dans *le Crépuscule des dieux*. Or ces deux dernières parties de la *Tétralogie* avaient été représentées sur le théâtre de Bayreuth, dès le mois d'août 1876, tandis que *Sigurd* n'a été joué pour la première fois, à Bruxelles, que le 7 janvier 1884. *Sigurd* peut donc nous apparaître, d'une certaine manière, comme une contrefaçon de deux dernières journées de *l'Anneau des Nibelungen*.

Bien des musiciens ont, les uns après les autres, traité les mêmes sujets. On n'a jamais songé à leur en faire grief. En agissant comme ceux-là, Ernest Reyer, dont l'honnêteté était farouche, aurait, malgré tout, cru déroger et encourir une réprobation. Pour démontrer sa bonne foi en cette occurrence, il convient de rétablir les faits, tels qu'ils se sont passés dans la réalité.

Au mois de janvier 1853, Richard Wagner publiait le poème de *l'Anneau des Nibelungen*, à cinquante exemplaires, destinés à ses seuls amis d'Allemagne. Mais il n'a achevé la partition de *Siegfried* que le 7 février 1871, et celle du *Crépuscule des dieux* que le 20 novembre 1874. Or, Alfred Blau avait remis à Reyer le scénario de *Sigurd* en 1862. Camille du Locle écrivit aussitôt après les vers du poème. *La Revue et gazette musicale* annonçait en 1866 que la musique de Reyer était sur le point d'être terminée et que *Sigurd* succéderait, sur la scène de l'Opéra, à *Don Carlos* de Verdi. La nouvelle était prématurée. Reyer dut attendre de longues années avant d'assister à la création de son œuvre à l'Académie nationale de musique. A partir de 1873, Pasdeloup avait fait exécuter aux « Concerts populaires » le final du deuxième acte de *Sigurd* et, en 1875, il avait donné la première audition de l'ouverture. Ces manifestations ont donc précédé la répétition générale de *l'Anneau des Niebelungen*, qui eut lieu à Bayreuth du 6 au 9 août 1876. Il est facile de se rendre compte que Reyer ne pouvait connaître ni *Siegfried* ni *le Crépuscule des Dieux* lorsqu'il entreprit la composition de *Sigurd*. Il y eut probablement renoncé s'il avait été informé de la grandiose conception de Wagner.

Car Ernest Reyer est l'un de ceux qui ont le plus fait pour l'introduction des chefs-d'œuvre wagnériens en France. Il avait une admiration sincère pour le maître saxon; il en a célébré dans plusieurs articles critiques les hauts mérites. Bien plus, *Sigurd* a proprement servi à ménager la transition entre le vieil opéra romantique et le drame bayreuthien, à préparer les esprits français à l'intelligence et à l'importation des œuvres de l'illustre musicien allemand. Ainsi que je l'ai écrit il y a onze ans, à cette même place, Reyer avait déclaré, après une représentation de *la Valkyrie*, à Bruxelles, « qu'il ne lui restait plus qu'à jeter un regard douloureux sur le passé et à tomber avec grâce ». Aveu énergique et désespéré, qui nous instruit à la fois de la générosité et de la clairvoyance du compositeur provençal. Reyer s'y résignait par p